

► Information générale

Cours

Titre	CONSULTATION PUBLIQUE ET NÉGOCIATION
Sigle	URB3345
Site StudiUM	URB3345-A-A20
Faculté / École / Département	Faculté de l'aménagement / école d'urbanisme et d'architecture de paysage
Trimestre	Automne
Année	2020
Mode de formation	Enseignement entièrement à distance/en ligne (EL) Voir https://registraire.umontreal.ca/etudes-et-services/horaire-des-cours/modes-denseignement-automne-2020/

Enseignants

Nom et titre	François Goulet, urbaniste
Coordonnées	francois.goulet.1@umontreal.ca
Nom et titre	Jean Savard
Coordonnées	jean.savard@umontreal.ca
Disponibilités	La meilleure façon de joindre les enseignants est d'utiliser le Forum dans le site Studium du cours, notamment pour les demandes de précisions concernant la matière et les modalités du cours. Pour d'autres demandes, les étudiants peuvent utiliser le courriel, en mettant les deux enseignants en C.C. Dans la mesure du possible, les enseignants s'engagent à répondre aux demandes des étudiants dans un délai de 24 à 48 heures. Au besoin, les enseignants pourront se rendre disponibles pour des séances ZOOM ou TEAMS avec un ou plusieurs étudiants.

Description du cours

Description simple	(Extrait du répertoire des cours 2020) La dimension publique de la pratique de l'urbanisme. La participation des citoyens dans les dossiers d'aménagement et d'urbanisme. Urbanisme et concertation. Urbanisme et consultations publiques. La résolution de conflits en aménagement urbain. Organismes, modalités, techniques et processus de communication, d'information, de consultation et de négociation de projets. L'impact de la participation de citoyens sur l'urbanisme. Études de cas.
---------------------------	--

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

Le cours a pour objectifs de permettre aux étudiants d'acquérir une connaissance théorique et pratique des concepts de participation publique et de négociation, et d'examiner les enjeux et les exigences qu'ils soulèvent. Le cours fournira aux futurs professionnels en aménagement l'occasion d'étudier la dynamique des acteurs, de faire de l'observation de démarches de consultation, d'explorer les dispositifs de la participation et d'expérimenter des pratiques qui favorisent l'adhésion et l'engagement des parties prenantes envers les politiques, les plans et les projets d'aménagement du territoire.

Objectifs d'apprentissage

À la fin du cours, les étudiants seront en mesure :

1. D'expliquer les notions fondamentales de la participation publique.
2. De différencier les échelons de la participation publique et d'identifier le mieux adapté à un projet donné conformément aux lois applicables.
3. De recenser, catégoriser et analyser les parties prenantes afin d'identifier les enjeux et d'évaluer les risques sociopolitiques d'un projet.
4. De concevoir un programme d'activités de participation publique permettant de rallier les parties prenantes.
5. D'analyser les positions des parties prenantes pour évaluer les options de négociation.

Déroulement du cours

Conformément à une recommandation de l'Université de Montréal, le cours URB3345 sera entièrement donné à distance à l'automne 2020. Les séances seront enregistrées, et les vidéos seront déposés sur Studium pour pouvoir être visionnées de façon asynchrone. Toutefois, le cours est structuré pour favoriser les interactions entre les étudiants et pour les inciter à être actifs dans leur apprentissage. Les enregistrements ne permettront pas de rendre le détail des échanges en sous-groupe. C'est pourquoi, la participation synchrone (au moment de la diffusion du cours) est fortement recommandée.

Des lectures préalables et des exercices en classe serviront de base aux discussions et aux activités en sous-groupes pendant les séances ainsi qu'au travail de session en équipe.

La maîtrise des outils informatiques est particulièrement importante dans un contexte d'enseignement à distance. Dans le cadre du cours URB3345, les outils Zoom et la plateforme Studium seront utilisés. A chaque semaine, le lien d'accès à la séance ZOOM sera déposé sur la page Studium du cours.

Il est probable que les étudiants doivent aussi utiliser les fonctions collaboratives des logiciels de base (Word, PowerPoint, Teams ou la suite Google) pour le travail de session en équipe. Si vous avez des problèmes d'accès aux outils informatiques, consultez [la page du soutien aux usagers](#) des Technologies de l'information. Vous y trouverez, entre autres, des fiches concernant Zoom, Teams, l'accès à distance sécurisé par VPN et le Proxy des bibliothèques.

Charge de travail hebdomadaire

Avant chaque cours, les étudiants devront faire les lectures préalables (et les visionnements, le cas échéant). À l'occasion, ils devront compléter des exercices/devoirs, qui serviront de base aux discussions en classe et aux activités en sous-groupes pendant les séances, ainsi qu'au travail de fin de session en équipe. Les fichiers ou liens des lectures et des exercices seront déposés sur le site Studium du cours.

Les activités obligatoires d'observation porteront sur une assemblée d'information virtuelle de la Ville de Montréal – travaux à venir dans Griffintown (19 mai 2020) – de même que sur la consultation menée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) sur le projet immobilier Îlot Sainte-Catherine Ouest (10 août et 15 septembre en soirée). La réalisation de ce projet, situé entre le 1920 et le 1946 Sainte-Catherine Ouest, exige des modifications au Plan d'urbanisme visant les hauteurs et les densités permises sur cet îlot et dans le secteur du Village Shaughnessy avoisinant. Les trois activités d'observation obligatoires sont comptabilisées comme l'une des 15 séances de la session.

► **Calendrier**

Date	Thème	Contenus	Activités	Évaluations
2020-09-01 Séance 1	Quelques notions fondamentales I	Le plan de cours Le vocabulaire et les échelles de la participation publique Les bénéfices participatifs	Sondages Définir un terme du vocabulaire (en équipe)	
2020-09-08 Séance 2	Quelques notions fondamentales II	Historique et fondements Démocratie participative Catégorisation des acteurs et lexique approprié	Conférence de l'INM sur la démocratie et la participation citoyenne Catégorisation des acteurs : projet Bonaventure	
2020-09-15 Séance 3	Les mécanismes institués de consultation I	Critique des mécanismes de la LAU Les bonnes pratiques Les référendums décisionnels Les obligations découlant de la Loi sur l'eau Grille d'observation terrain	Quelques activités et leur position dans l'échelle de la participation publique	
2020-09-15 En soirée Séance 4	Observation obligatoire	Consultation de l'OCPM sur le projet immobilier « Îlot Sainte-Catherine Ouest »	Séance virtuelle de questions - réponses	
2020-09-22 Séance 5	Les mécanismes institués de consultation II	Retour sur la consultation de l'OCPM du 15 septembre Règlement sur la participation publique et mécanismes associés	Conférence de l'OCPM Les mécanismes associés aux échelons de la participation publique	Mise en ligne des questions d'examen : 13h
2020-09-25 Remise de l'examen à domicile	Examen à livres ouverts	Porte sur la matière des cinq premiers cours, incluant les trois activités d'observation	Les questions de l'examen seront disponibles sur Studium le 22 septembre à 13 h	Remise de l'examen avant 12 h 00 le 25 septembre
2020-09-29 Séance 6	La dynamique des acteurs	Dynamique des acteurs Programme des rues piétonnes et partagées (PRPP) Devis travail de session et travaux individuels	Caractérisation d'un secteur d'étude PRPP	
2020-10-06 Séance 7	L'analyse des parties prenantes	Le modèle de Lasswell Recension et analyse des parties prenantes : matrice du pouvoir d'influence; échelle des appuis et des oppositions ; sociogramme	Catégorisation des parties prenantes : (OCPM Campus Outremont)	Remise du 1 ^{er} travail individuel avant 9 h 00
2020-10-13 Séance 8	Les enjeux et les risques sociopolitiques	Montée en généralité Identification des enjeux Évaluation des risques sociopolitiques	Analyse d'impacts appliqué au PRPP Identification risques sociopolitiques : (OCPM Campus Outremont)	Remise du 2 ^e travail individuel avant 9 h 00

Date	Thème	Contenus	Activités	Évaluations
2020-10-20	Période d'activité libres			
2020-10-27 Séance 9	Concevoir un programme d'activités de participation publique I	Échelle de la participation : Identifier l'échelon approprié Outils de la participation publique (INM et autres) Revue de divers programmes de participation publique Composantes d'une recommandation aux instances	Formuler une recommandation sur l'échelon approprié Composition des équipes (travail de session)	Remise du 3 ^e travail individuel avant 9 h 00
2020-11-03 Séance 10	Rallier les parties prenantes	Gouvernance et territoire Idée maîtresse, messages clés, argumentaire, questions et réponses Co-design: le square Philipps	Version sommaire d'un programme d'activités de PP Identifier l'idée maîtresse et les messages clés	
2020-11-10 Séance 11	Négociation I	Vocabulaire de la négociation	Premier atelier sur la négociation	
2020-11-17 Séance 12	Négociation II	La négociation en urbanisme	Négociation d'une entente d'inclusion de logements abordables	Remise du rapport sur la négociation (à la fin de la séance)
2020-11-24 Séance 13	Négociation III	Médiation, concertation, négociation multipartite	Conférence sur la négociation en milieu municipal (à confirmer) Atelier avec le professeur sur le travail de session	
2020-12-01 Séance 14	Concevoir un programme d'activités de participation publique II		Atelier facultatif avec le professeur sur le travail de session	
2020-12-08 Séance 15	Présentation du travail de session (en équipe)			Remise du travail de session (rapport final et présentation PPT)

► Évaluations

Méthodes	Objectifs d'apprentissage visés	Critères d'évaluation	Dates	Pondérations
Examen à domicile	Expliquer les notions fondamentales de la participation publique. Différencier les échelons de la participation publique, identifier les mieux adaptés à un projet donné Catégoriser les parties prenantes	Voir ci-après et sur Studium	2020-09-25	30%
Trois rapports individuels	Recenser, catégoriser et analyser les parties prenantes afin d'identifier les enjeux et d'évaluer les risques sociopolitiques d'un projet	Voir ci-après et sur Studium	2020-10-06 2020-10-13 2020-10-27	15 %
Rapport de l'atelier de négociation	Analyser les positions des parties prenantes pour évaluer les options de négociation	Voir ci-après et sur Studium	2020-11-17	05 %
Travail de session en équipe	Concevoir un programme d'activités de participation publique permettant de rallier les parties prenantes	Voir ci-après et sur Studium	2020-12-08	50 %

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez-vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Examen à domicile : 30 % de la note finale L'examen à domicile, à faire avant 12 h 00 le 25 septembre, prendra la forme d'un devoir à la maison. Les questions porteront sur la matière étudiée au cours des cinq premières séances – incluant le visionnement et l'analyse de trois activités d'information ou de consultation – 19 mai, 10 août et 15 septembre 2020 (voir les liens dans Studium). Cette évaluation servira à mesurer l'atteinte des deux premiers objectifs. Les questions et consignes seront disponibles sur le site Studium du cours à compter de 13 h 00 le 22 septembre. Les étudiants devront enregistrer leurs réponses dans Studium.

Trois rapports individuels : 15 % de la note finale Les étudiants devront réaliser trois rapports individuels, chacun constituant la version préliminaire d'une composante du travail de session visant à concevoir un programme d'activités de participation publique. Les travaux devront être conforme au devis. Chaque rapport remis vaut 5 points et sera précédé d'un atelier de formation pratique.

Rapport de l'atelier de négociation : 5 % de la note finale Les étudiants devront préparer à la maison et compléter en classe un exercice de négociation. Les notes et le résultat des négociations devront être déposés dans Studium à la fin de la séance du 17 novembre.

Travail de session en équipe : 50 % de la note finale Regroupés en équipes de cinq ou six, les étudiants agiront à titre de consultants. Ils auront pour mandat de concevoir un programme d'activités de participation publique détaillé permettant de réunir les conditions d'acceptabilité sociale, de rallier et de favoriser l'engagement des parties prenantes de l'un des deux cas soumis par les professeurs. Pour réaliser ce travail, les étudiants devront travailler de façon concertée afin d'intégrer de façon cohérente le contenu de leurs trois rapports individuels.

Le travail de session compte deux composantes :

- Un rapport final : 80 % ; le devis détaillé du travail de session sera présenté en début de session ;
- Une présentation Power Point : 20 % ; une quinzaine de diapositives résumant le rapport final.

Chaque équipe devra présenter le résultat de son analyse et son programme d'activités de participation publique à la classe à l'aide d'un Power Point résumant leur rapport final. Chaque présentation durera une dizaine de minutes et comptera une quinzaine de diapositives. Tous les membres de l'équipe devront être présents. Le rapport final et le document Power Point devront être remis, au début du cours du 8 décembre.

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription	2020-09-17
Date limite d'abandon	2020-11-06
Fin du trimestre	2020-12-23
Évaluation de l'enseignement	La période allouée aux étudiants pour l'évaluation sera du 16 novembre au 4 décembre 2020. Cette information sera confirmée au cours du trimestre.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Interdiction d'enregistrer les cours L'usage de tout document déposé sur StudiUM pour chaque cours (incluant les enregistrements audio et vidéo) est assujéti à l'engagement de chaque étudiant à respecter la propriété intellectuelle et le droit à l'image. La captation de l'image ou de la voix des professeurs et des conférenciers est prohibée, sauf pour un étudiant en situation de handicap qui se serait vu reconnaître une telle mesure d'accommodement. Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement. Le non-respect de cette règle peut mener à des sanctions disciplinaires en vertu de l'article 3 du Règlement disciplinaire concernant les étudiants.

► Ressources

Ressources obligatoires

Documents Les fichiers des lectures hebdomadaires sont déposés sur le Site Studium du cours.

Ressources complémentaires

Documents Fisher, Roger, et al., **Comment réussir une négociation** ; Paris : Seuil, 2006, 267 pages

Sites Internet Les pages du MAMH consacrées à la [participation publique](#)
 Le site de l'Office de consultation publique de Montréal, l'[OCPM](#)
 Le site de l'association internationale de la participation publique, l'[AIP2](#)
 Le site de l'Observatoire internationale de la démocratie participative, [OIDP](#)

Guides Le [guide d'élaboration d'une politique de participation publique](#) publié par le MAMH
 L'[encyclopédie sur la démocratie et la participation citoyenne](#) de l'Institut du Nouveau Monde, l'INM

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources et logiciels bibliographiques	https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplagiat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Info COVID-19

L'accès au campus est strictement limité à des activités en présentiel très précises. Si vous devez vous rendre au pavillon de la Faculté de l'aménagement ou ailleurs sur le campus pour participer à une des activités en présentiel prévues dans vos cours, plusieurs directives s'appliquent, notamment :

1. Il est de votre responsabilité et votre obligation de procéder à une [autoévaluation](#) de votre état de santé avant de vous déplacer.
2. Il est obligatoire de porter un couvre-visage dans tous les espaces intérieurs des campus de l'Université de Montréal.
3. Apportez votre bouteille d'eau. Si vous la remplissez à une fontaine, lavez-vous les mains après chaque remplissage.
4. Nous vous recommandons d'apporter votre propre bouteille de solution hydro alcoolique et des lingettes de désinfection.

Toute l'information relative à la COVID-19 diffusée à l'intention de la communauté étudiante de l'UdeM se trouve sur le site [info COVID-19](#). D'autres informations relatives au retour sur le campus sont aussi disponibles sur ce site. L'information est mise à jour régulièrement.